RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01681
Numéro SIREN : 483 068 136
Nom ou dénomination : ABACID

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 24172

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°24172 en date du 19/07/2018

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise ABACID

Adresse de l'entreprise 96 QUAI MARECHAL JOFFRE 92400 COURBEVOIE

SIREN 483 068 136

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
19 JUIL. 2018
DEPOT N° 24172

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2017

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	80 824	030 38 923	41 901
	Immobilisations financières * (1)	040	616	042	616
	Total I (5)	044	81 440	048 38 923	42 517
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS — Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	77 806	070 4 242	73 563
	Créances (2) — Autres* (3)	072	8 884	074	8 884
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084		086	
	Charges constatées d'avance*	092	899	094	899
	Total II	096	87 590	098 4 242	83 347
	Total général (I + II)	110	169 030	112 43 165	125 864

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	8 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	800
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	46 232
	Résultat de l'exercice	136	(12 564)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	42 468
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19 151
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	13 488
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 520)	172	50 757
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	83 396
	Total général (I + II + III)	180	125 864

Certifié conforme à l'original
LE PRESIDENT

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	8 787
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABACID

Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2017

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services*		217		218	325 326	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226	2 067	
	Autres produits					230	12 934	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	340 327	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 16 155 - mobilier - immobilier :)					242	184 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	963	244	3 462	
	Rémunérations du personnel*					250	109 249	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	34 349	
	Dotations aux amortissements*					254	10 765	
	Dotations aux provisions					256	4 242	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	1 073	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	347 800	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(7 473)	
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294	241
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)		347				300	4 850
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)							310	(12 564)

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 314 — 12 564

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	Dont divers: ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	5 070
	Dont divers: Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Dont divers: Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2 352	354	17 634
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables :* 25 018 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2 370	372	17 634

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B-SD**
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABACID

Divers à réintégrer	Montant

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABACID

Divers à déduire	Montant
CICE	5 070

© Sage

Désignation de l'entreprise : ABACID — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 : 71 397	442 : 6 400	444	446 : 77 797	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462 : 2 387	464	466 : 2 387	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 641	472	474	476 : 641	
Immobilisations financières		480 : 616	482	484	486 : 616	
TOTAL		490 : 72 653	492 : 8 787	494	496 : 81 440	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 : 27 989	532 : 10 525	534	536 : 38 514
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552 : 27	554	556 : 27
	Autres immobilisations corporelles	560 : 169	562 : 214	564	566 : 383
TOTAL		570 : 28 158	572 : 10 765	574	576 : 38 923

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 12,8% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)	579		Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : ABACID

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	4 533	652	4 242	654	4 533	656	4 242
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	4 533	682	4 242	684	4 533	686	4 242

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	25 018
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	25 018
Déficits de l'exercice	860	12 564
Total des déficits restant à reporter	870	37 583

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 X

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	65 065
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	28 272
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donne lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Règles & Méthodes Comptables

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ABACID

L'exercice clôturé au 31/12/2017 présente un montant total du bilan de 125 864 €
et dégage un résultat de - 12 564 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,

- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant

- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.
Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus ou comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré-premier sorti ».
Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Divers :

Néant

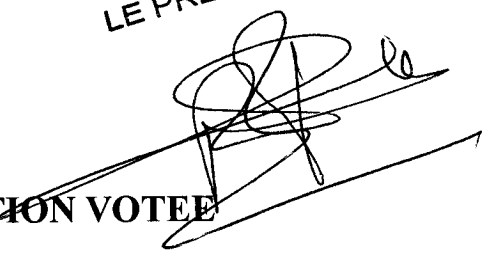
Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT



EXAUCE

SAS ABACID
96 quai du Maréchal Joffre 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre 483 068 136
Au capital de 8 000 €

Certifié conforme
à l'original
LE PRESIDENT



RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

"TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, soit un résultat déficitaire de 12 564 € de la façon suivante :

• Déficit.....	- 12 564 €
+ report à nouveau.....	+ 46 232 €
Soit un résultat de	+ 33 668 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 33 668 €
. Distribution de dividendes.....	

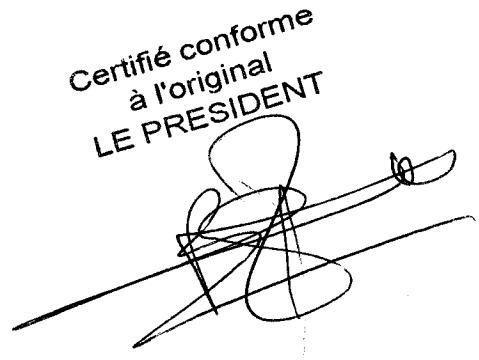
Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

Exercices	Distribution nette	Abattement
2014	Néant	Néant
2015	Néant	Néant
2016	10 000 €	(avec abattement de 40 %)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité."

(Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30.06.2018)

SAS ABACID
96 quai du Maréchal Joffre 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre 483 068 136
Au capital de 8 000 €



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE

"Le résultat net de l'exercice clos ressort déficitaire que nous proposons d'affecter en :

• Déficit.....	- 12 564 €
+ report à nouveau.....	+ 46 232 €
Soit un résultat de	+ 33 668 €

Que nous proposons d'affecter comme suit :

. A la réserve légale.....	
. Le solde au report à nouveau.....	+ 33 668 €
. Distribution de dividendes.....	

(Extrait du rapport de gestion)